



CAPEPS EXTERNE EPS CAFEP // 2020 – 2021



61%
d'admissibilité
en 2020

// OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se préparer efficacement aux épreuves écrites et orales.
- Travailler la totalité des items au programme du concours : 3 stages en présentiel + 8 visioconférences en direct.
- S'entraîner sur 10 devoirs blancs (5h)
- Méthodologie des écrits (dissertation / composition) et des oraux (2 visios).
- Mutualiser les ressources entre candidats (forum, articles, copies, fiches APSA...).
- Rédiger et envoyer des productions écrites pour correction (11 TD à renvoyer au total).

CAPEPS externe – CAFEP

200 heures de formation (50h en présentiel et 150h à distance) + travail personnel

Travail en petit effectif pour faciliter les interactions avec les formateurs

Date d'inscription : jusqu'au 03/09/2020

Formation de Aout 2020 à Avril 2021

Responsable de la formation : Bastien REDDING

Contact: Séverine GRAVELET
s.gravelet@ileps.fr - 01 30 75 60 54



61% d'admissibilité en 2020 (taux national de 20-25%)

// INSCRIPTION À LA FORMATION

- Prérequis et conditions d'accès à la formation : être titulaire d'une Licence STAPS.
- Conditions pour se présenter aux concours : www.devenirenseignant.gouv.fr
- Modalités et délais d'accès : inscription par dossier numérique (cf dernière page) à envoyer à s.gravelet@ileps.fr au plus tard le 03 septembre 2020.



L'ILEPS vous délivre **une attestation de formation** et une attestation de présence après chaque stage.

// CONTENU DE LA FORMATION (préparation hybride en présentiel et à distance)

- **Stage n°1** le samedi 12 et dimanche 13 septembre (en présentiel si les directives sanitaires l'autorisent OU à distance sous forme de visio-conférence en direct).
- **Stage n°2** le lundi 19 et mardi 20 octobre 2020 puis **stage n°3** le 30 et 31 janvier 2021.
- **Formation à distance** : 8 visio-conférences « en live », en interaction avec un formateur. Cours déposés en ligne, 10 « CAPEPS blancs », des TD à renvoyer par mail pour correction, des corrections individuelles (2h de tutorat avec un formateur), 2 visio-conférences en direct avec un formateur pour débiter la préparation à l'oral 1 et l'oral 2.

CAFEP – CAPEPS Externe // 2020-2021

ILEPS - École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement
Boulevard de l'Hautail 95 092 Cergy-Pontoise Cedex Tél. : 01 30 75 60 50 - www.ileps.fr

Ressources pédagogiques

- Supports des cours en visioconférence sur la plateforme.
- Documents de méthodologie.
- Articles pédagogiques et scientifiques.
- Références en ligne.
- Vidéo et dossier de préparation à l'oral 1.

Corrigés des devoirs

- Correction individualisée de chaque copie en E1 et E2.
- Des éléments de correction apportés pour chaque devoir.
- Bandeau de correction personnalisé.
- Correction individualisée de copie E1/E2 (2h tutorat avec un formateur).
- Des TDs personnels corrigés après chaque TD en ligne et chaque stage.

Mutualisation

- Numérisation et partage des copies et des productions en cours.
- Fiche APSA pour les oraux.
- Possibilité de collaborer en visio ou par forum sur TEAMS n'importe quand entre stagiaires.
- Corrections individualisées ouvertes à tous pour suivre un maximum de retours de formateur.

Besoins informatiques

Assistance Technique 5 jours / 7

Ordinateur avec micro-casque et/ou haut-parleurs.

Connexion internet

Une adresse mail @ileps.fr (Office 365) vous sera créée à l'inscription et vous permettra d'accéder à la plateforme numérique et à l'ensemble des ressources en ligne.



Les **cours déposés sur la plateforme en ligne** sont accompagnés de courtes vidéos présentant les réinvestissements possibles des connaissances.

// UN PROGRAMME DE FORMATION EXIGEANT AUTOUR DE 4 PILIERS

1. Des apports variés en écrit 1, écrit 2 et une présentation des oraux

Un contenu hybride

- 3 stages en présentiel (ou à distance si les directives sanitaires l'exigent).
- Une formation à distance intensive (8 TDs en visioconférence et en interaction avec un formateur, des TDs personnels corrigés, des devoirs corrigés, un devoir par écrit en correction individuelle).
- Un suivi permanent (plateforme numérique fréquemment alimentée par des articles, supports de cours, outils méthodologiques).

Les compétences visées

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale, présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale.

2. L'entraînement aux épreuves du concours

Rédaction de 10 CAPEPS blancs

- Copies manuscrites puis scannées et envoyées par mail au correcteur.
- Correction individuelle et commentée par un formateur.
- Une copie E1 et une copie E2 en correction individualisée : copie corrigée en direct par le formateur (1h par candidat et par copie).
- Points forts mis en avant et axes de travail prioritaires précisés pour chaque copie pour guider la poursuite de la préparation.

Des corrigés types

- Un bandeau de correction établi pour chaque écrit.
- Des éléments de correction apportés pour chaque devoir.
- Extraits de copies mis en ligne.

3. Le suivi régulier

Visioconférence et présentiel

- Travail en petit effectif avec un formateur que ce soit en présentiel ou à distance.
- 8 TDs à partir d'une commande de travail (personnalisée en cours de formation).

TD Personnel et devoirs

- Production individuelle à envoyer par mail à un formateur après chaque TD et stage.
- Correction commentée avec axes de travail prioritaires pour chaque candidat.

4. L'accompagnement individuel

Pilote pédagogique qui assure la cohérence des interventions à distance et en présentiel.

- Suivi de l'assiduité et des productions pour guider ou relancer les candidats.
- Échanges réguliers par mail pour informer et transmettre des contenus sur le concours.

Une équipe stable tout au long de la formation.

- Un groupe de formateur par écrit qui intervient à distance et en présentiel.
- Coordination régulière pour adapter la formation aux besoins des candidats.



Besoin de précisions sur le contenu de la formation ou sur l'équipe de formation ?
Contactez Séverine Gravelet s.gravelet@ileps.fr

// SYNTHÈSE ET DATES DES INTERVENTIONS

<u>Interventions</u>	<u>Objectifs</u>
Stage n°1 en présentiel à l'ILEPS (si les directives sanitaires le permettent) : Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2020	Réunion de rentrée : Planning de formation, rencontre de l'équipe des formateurs, présentation des outils de travail à distance. J1 : Approches méthodologiques en E1 et en E2 J2 : Traitement guidé et accompagné du devoir blanc n°1
TD E2 n°1 - VISIO + production à renvoyer	Introduction pour répondre explicitement au sujet
TD E1 n°1 – VISIO + production à renvoyer	Introduction pour répondre explicitement au sujet
Stage n°2 en présentiel à l'ILEPS : Lundi 19 et mardi 20 octobre 2020	Jour 1 : Travail méthodologique par groupes de besoin Jour 2 : Travail de réécriture guidée en lien avec l'argumentation
TD E2 n°2 - VISIO + production à renvoyer	Répondre clairement et précisément à un sujet : Problématique, plan et idées d'arguments.
TD E1 n°2 - VISIO + production à renvoyer	Répondre clairement et précisément à un sujet : Problématique, plan et idées d'arguments.
Correction individualisée des CAPEPS Blancs : Du 01 au 11 décembre 2020	TUTORAT : Méthodologie et conseils personnalisés. 1h par écrit avec un formateur pour une correction individualisée
TD E2 n°3 - VISIO + production à renvoyer	Construire une partie avec argument/illustration répondant explicitement au sujet
TD E1 n°3 - VISIO + production à renvoyer	Construire une partie avec argument/illustration répondant explicitement au sujet
Stage n°3 en présentiel à l'ILEPS : Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2021	Traitement flash de sujets, révisions sur l'ensemble des items (groupes de besoins et formes variées pour travailler « l'adaptation méthodologique » face à des formes variées de sujets)
TD E2 n°4 - VISIO + production à renvoyer	Construire une partie avec axe fort sur l'illustration. Construire une conclusion.
TD E1 n°4 - VISIO + production à renvoyer	Construire une dernière partie pour prendre position et mettre en perspective le sujet. Construire une conclusion.
TD Oral 1 + oral 2 2 VISIOS + production à renvoyer	Présentation de l'épreuve et analyse des attentes au travers des rapports de jury, en lien avec un dossier support. En oral 1 et en Oral 2 (TOUTES les APSA supports au programme du concours)



// MODALITES D'INSCRIPTION et TARIF

Tarif : 990 euros (paiement possible en 3 fois sans frais)

Inscription :

Etape 1°) Renseigner le lien suivant : <https://forms.gle/qpZeQPwmAr1DhFbE9>

Etape 2°) Renvoyer le contrat de formation professionnelle (cf 2^{ème} PJ) dûment complété et signé à s.gravelet@ileps.fr en insérant votre photo.

Envoi par mail d'UN unique fichier (word ou pdf) à nommer « CAD-Nom-Prénom » (ex : « CAD-REDDING-Bastien »)

Etape 3°) Après validation de votre dossier par l'ILEPS (réception du contrat définitif), procédez au paiement aux dates indiquées.

Libellé du virement à bien indiquer : « nom-prénom du stagiaire / Capeps A DISTANCE / Virement 1, virement 2, ou virement 3 »



**CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Article L6353-3 et suivants du code du travail)**

Photo
obligatoire

Préparation à distance aux épreuves écrites CAFEP - CAPEPS 2020-2021

Entre les soussignés :

1) ILEPS

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11.95.014.86.95 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France
13, boulevard de l'Hautil – 95092 CERGY-PONTOISE Cedex
Représenté par Monsieur ROUDEN – Directeur
d'une part,
Et

2) NOM Prénom du stagiaire (à renseigner)

Adresse – CP Ville

Mail

Téléphone

d'autre part,

est conclu le contrat suivant, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} – Objet

L'ILEPS organise l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : Préparation à distance admissibilité CAFEP - CAPEPS 2020 – 2021

Objectifs : Préparer les épreuves d'admissibilité, écrit 1 et écrit 2

Programme CAPEPS 2021 :

- Écrit 1 : Dissertation portant sur les fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des activités physiques, sportives et artistiques (APSA). Programme de cet écrit : Les éducations corporelles dans le cadre scolaire depuis 1936 : enjeux de société et débats au sein de l'EPS (Item 1 : Évolution des savoirs enseignés et organisations du travail des élèves en EPS ; Item 2 : Innovations et transformations des diverses activités physiques enseignées dans le cadre scolaire ; Item 3 : L'école, l'EPS, le sport scolaire et la formation du citoyen).
- Écrit 2 : Composition à partir de documents permettant une mise en contexte de l'enseignement de l'EPS dans le second degré. Programme de cet écrit : L'activité de l'enseignant d'EPS dans la conception et la planification des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages des élèves. La place et le rôle de l'EPS, discipline d'enseignement au sein d'un établissement scolaire du second degré, dans le parcours de formation de tous les élèves (Concevoir et opérationnaliser des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves dans la classe au service des compétences visées par la discipline ; Observer, analyser et évaluer les activités des élèves dans la classe afin d'organiser et d'assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation, pour un parcours de formation équilibré des élèves ; Coordonner l'activité de la discipline EPS avec l'organisation du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré et coopérer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibrée et équitable.

Article 2 – Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, **Nom Prénom du stagiaire** s'acquittera des frais pédagogiques d'un montant de 990 euros.
L'inscription porte sur l'ensemble des objets désignés à l'article 1^{er}.
Toute action de formation commencée est donc due dans sa totalité, quel que soit le mode de règlement.

Article 3 – Modalités de règlement

Le paiement sera dû avant le début de la formation. Le règlement se fera par virement bancaire. *Un virement de 990€ le 15/09/2020 ou 3 virements (virement 1 de 330€ le 15/09/2020, virement 2 de 330€ le 15/10/2020, virement 3 de 330€ le 15/11/2020)*

Article 4 – Débit ou abandon

En cas de débit par, **Nom Prénom du stagiaire** à moins de 5 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou abandon en cours de formation, l'ILEPS retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Article 5 – Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Grande Instance de Pontoise sera seul compétent pour régler le litige.

« *Personne en situation de handicap : nous contacter* »

Fait à Cergy-Pontoise, le « **date** »

Pour le stagiaire,

nom prénom
Insérer sa signature (scan ou image)

Pour l'organisme,
(nom et qualité du signataire)

MODALITES DE REGLEMENT FINANCIER CAFEP/CAPEPS A DISTANCE 2020/2021

Tous les règlements s'effectuent exclusivement par virement bancaire.

Je choisis le règlement en 1 fois

Totalité de la formation : 990 euros

Virement le 15/09/2020

Je choisis le règlement échelonné en 3 fois

Virement 1 : 330 euros

Virement le 15/09/2020

Virement 2 : 330 euros

Virement le 15/10/2020

Virement 3 : 330 euros

Virement le 15/11/2020

Libellé du virement à bien indiquer : « nom-prénom du stagiaire / Capeps A DISTANCE / Virement 1, virement 2, ou virement 3 »

	RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.				
IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	06252	0000073639V	47	CERGY
IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE				
IBAN	FR38 3000 2062 5200 0007 3639 V47			
Code B.I.C.	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE :				
AGILEPS 13 BOULEVARD DE L HAUTIL 95000 CERGY				